

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-587813

51792

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7963

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AJ85ADOU OTMANE

Date de naissance : 04/01/71

Adresse : H2y Layounne II Rue 35 N° 66 H2y
Hassani C282

Tél. : 0661470966

Total des frais engagés : 700 + 141

Cadre réservé au Médecin

Docteur Khalid FAKIR
Gynécologue Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane Maârif
CASABLANCA - GSM: 091321157
Tel: 0522 25 17 88 - 522 28 45 30

16 DEC. 2020

MUPRAS

ACCUEIL

Date de consultation : 19/11/2020

Nom et prénom du malade : AGelfi Jamila Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 233 Sizwa

Le : 15/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : SS

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/2015	Docteur Khalid TAIBI Cynécologue Obstétricien Généraliste TAIBI E.J. Bir Anzara Médif ASASLAMICA - GSU - MJI 2199 21 500 25 47 07 550 51 45	Top SD		INP : 0911323712 Docteur Khalid TAIBI Cynécologue Obstétricien 45, Bd. Bir Anzara Médif ASASLAMICA - GSU - MJI 2199 21 500 25 47 07 550 51 45

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie TANIT Dr. Ben 302, Bd Ouard Sbou CASABLANCA Tél: 0522 90 49</p>	19.11.2020	141.110DH

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la faculté de médecine de Paris V

Ex. attaché des hopitaux de Paris

SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE

HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



الدكتور الطبيبي خالد

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابق بمستشفيات باريس

اختصاصي في الإنجاب بالمساعدة الطبية

الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار . أمراض الثدي

19/11/2025

Casablanca, Le

الدار البيضاء في

M. AGELFI jaimie

116,40

+ Flloxam 500



2 gél + 2 tij + 8 jn
25,00

+ Bebutin Dernysma -

gim lecom + 2 tij + 8 jn

M: 141,40

Pharmacie
Dr. Béchir
302, Bd n°

PPV 116DH40 LOT 04027 2
EXP 05/2022



Dr. TAIBI Khalid
Gynécologue - Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane - Casablanca - Tél: 022.25.17.81 - 0613.21.95.30

CABINET MEDICAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
Docteur Khalid TAIBI

Le 19/11/2020

Madame AGELFI JAMILA

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

INDICATION : Méno métrorragies
TECHNIQUE : Endo vaginale

- Utérus antévérsé de contours réguliers et d'écho structure plus ou moins homogène

Mensurations : Longueur : 67mm ; Largeur : mm
Epaisseur : 40mm

- DIU en place

- Endomètre régulier

- Ovaire droit d'aspect normal mesure 26/13mm

- Ovaire gauche d'aspect normal mesure 26/1mm

- Douglas libre

CONCLUSION : Echographie pelvienne ne montre pas d'anomalie particulière, DIU en place


Docteur Khalid TAIBI
Gynécologue Obstétricien
45 Bd. Bir Anzarane Maârif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Tél: 0522 25 17 97-0522 98 45 30

45 Bd BIR ANZARANE - MAARIF - CASABLANCA
Tél. 0522 25 17 97 / Fax. 0522 98 54 30



the AGELF, Glasgow



SAMSUNG Dr TABIB KHALID

TIS

MI

19-11-2020

12:46:39

GYN
Fetus ♀
6.0 cm
90Lz

1 D 2.69 cm
2 D 1.33 cm

[ROI]

Gen 49
PD 108
MI - 3
P 90%



-6 -5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5 +6



Dist